



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 Février 2019**

Le Conseil Municipal, s'est réuni le 25 Février 2019 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire.

↳ Le Conseil municipal donne un avis favorable à l'acquisition de la parcelle cadastrée YZ 5 « Le Coudreau », d'une superficie de 58a29ca, appartenant à la SAFER Poitou Charentes, pour l'euro symbolique. Cette parcelle avait été attribuée à la SAFER dans le cadre de l'aménagement foncier suite au passage de la LGV.

↳ Un avis favorable, par 8 voix pour et 3 abstentions, est donné au projet arrêté de SCOT Sud Vienne.

↳ Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention d'autorisation communale avec ABO Wind, autorisant le passage et le stationnement de véhicule sur les voies, chemins ruraux et parcelles appartenant à la commune, dans le cadre du projet éolien de « Bena ».